- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE -

COMMUNE de CHAMPAGNE-EN-VALROMEY

Bulletin d'information

Décembre 2023 / N°62

Sommaire

1 / Le mot du Maire

2-3 / Infos Mairie

4-5 / La vie du village

6 / Taxe foncière

7 / La piscine municipale
Le camping municipal

8 / TVO

9 / Ain'terlude
Une nouvelle brasserie à Champagne
La Barque : Un nouveau café pour Champagne

10 / L'espace Aguascalientes

11 / Procédure de raccordement à la fibre

12 / Mission locale

Le Mot du Maire

Notre village

Charme et bienséance s'y côtoient plaisamment,
Harmonieuse bourgade à l'illustre passé
Au fil des décennies jusqu'à l'instant présent,
Malgré tous les tourments des époques effacées
Profite des efforts, du labeur, des savoirs
Ardemment appliqués au confin des terroirs,
Gardiens d'un héritage de rites et de piété
Nos villages et hameaux vecteurs d'humanité
Exhalent tous les bienfaits de civilisation.

Ensemble poursuivons sans crainte et sans passion
Nos différents chemins qui mènent à l'unisson.

Vivre en ce lieu requiert bon sens, lucidité
Amitié et respect... Valeurs ancestrales.
L'engagement des forces vives est primordial
Réalisant la fécondité de la vie.
Observons sagement les règles du pays
Mieux vaut être géré plutôt qu'administré.
Ecouter et agir envers les citoyens
Y a-t-il d'autres choix pour affronter demain ?

Claude JUILLET

*Claude Juillet et le Conseil municipal vous souhaitent de **joyeuses fêtes** et vous présentent leurs **meilleurs vœux** pour l'année **2024**.*

. Infos Mairie

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires : Lundi, mardi, vendredi : 9h-12h - Jeudi 8h30-12h.
Accueil téléphonique à partir de 8h. Fermeture du 26 décembre 2023 au 2 janvier 2024 inclus
Tél : 04 79 87 61 40 - Mail : mairie@champagne-en-valromey.fr
Site Internet : champagne-en-Valromey.fr
Application Illiwap : toutes les dernières actualités de la commune dans votre poche ! À télécharger gratuitement sur votre smartphone (Apple store ou Google Play)
Retrouvez toute l'actualité de votre commune aussi sur notre page Facebook : Mairie de Champagne en Valromey

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30-12h30, samedi 9h-12h. Fermée le mercredi
Tél 04 79 81 28 26 - Mail : apc@champagne-en-valromey.fr
Fermeture le 26 et le 27 décembre 2023, réouverture jeudi 28 décembre 2023

OFFICE DE TOURISME DE CHAMPAGNE-EN-VALROMEY ET PLANS d'HOTONNES

Tél : 04 79 87 51 04 - Mail : contact@bugey-sud-tourisme.fr - Site internet : www.bugeysud-tourisme.fr

ASSISTANCE SOCIALE



ALCOOL ÉCOUTE

L'association écoute joie et santé vous accueille **tous les 1er vendredis de chaque mois à 20h à la mairie d'Artemare.**
Tél : 06 77 49 61 97 7j/7 et 04 74 35 10 15 aux heures des repas - Mail : contact@aejs01.fr - Site : www.aejs01.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Une permanence à l'agence Postale Communale chaque premier et 3ème jeudi du mois de 8h30 à 12h30 sur rendez-vous uniquement. Pour prendre contact envoyer un mail à conciliateur01300@gmail.com.

ESPACE NUMERIQUE GRATUIT

L'agence Postale Communale met à votre disposition gratuitement et en libre accès un espace numérique pour vous permettre d'effectuer vos démarches administratives en ligne ou d'accéder aux différents services de la Poste. **Une imprimante et un scanner sont également disponibles.** Pour que chacun puisse profiter de ce service, l'accès est limité à 30mn/ personne et par jour.

MAISON FRANCE SERVICES

Service proposé par la communauté de Commune BugeySud à Champagne-en-Valromey tous les jeudis matins de 9h à 12h pour vous aider dans vos démarches administratives.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

Tommy PIAU né le 29 décembre 2022,
fils de Mathieu PIAU et Amélie DUQUESNOY domiciliés 163 chemin de l'Arvière.
Timothée KAYA né le 3 février 2023,
fille de Enric KAYA et de Claire MOLLO domiciliés 12 lotissement La Fulie.
Kira GUILLERMIN-GOLLET née le 4 mai 2023,
fille de Aurélien GUILLERMIN-GOLLET et de Claudie RIOU domiciliés 150 chemin des Andes.
Curtis et James NOONE nés le 30 mai 2023,
fils de Peter NOONE et Belinda BAHAMOU domiciliés 224 rue du Camping.
Shahin AGOSTINI née le 21 juin 2023,
fille de Jimmy AGOSTINI et de Niloufar KASHANI domiciliés 287 route de la Gravière, Poisieu.
Méane ALONSO née le 27 août 2023,
fille de Damien ALONSO et de Andréa THEVENET domiciliés 30 route du Colombier.
Alia KOHUT née le 27 octobre 2023,
fille de Maxime KOHUT et de Priscilla GORREL domiciliés 1 chemin de Jargeonneau.

Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés

MARIAGES

Théodore HEILI et Ekaterina RAKOVITSA, 18 février 2023
Gérard LEBREUX et Martine DÉSORMEAU, 30 juin 2023

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur aux époux

DÉCÈS

Edith RAMEL, 20 février 2023
Françoise POUGEARD du DULIMBERT, 31 août 2023
Michel NIOGRET, 20 Février 2023
Sébastien MARTINS, 1er mars 2023
Michel FRANCILLON, 1er mars 2023
Suzanne FAVRE, 19 mars 2023
Louis VALLIN, 4 avril 2023
Henri DAGNICOURT, 3 juillet 2023
André VUILLERMET, 9 juillet 2023
André DUFOUR, 10 juillet 2023
Monique TARDY, 25 août 2023
Janine MENINELLI, 9 novembre 2023
Andréa CHARVET, 24 novembre 2023

Nous renouvelons nos sincères condoléances aux familles

. La vie du village

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Circulation



La route est un espace collectif partagé où tous les usagers (automobilistes, deux-roues, cyclistes, piétons) sont soumis à l'obligation du respect du code de la route. Les piétons et les cyclistes sont particulièrement vulnérables, et doivent redoubler de vigilance. Et notamment en cette période hivernale, où la présence de neige et la diminution de l'ensoleillement, augmentent les risques.



Il devient nécessaire aux usagers les plus vulnérables, piétons et cyclistes, de se rendre plus attentifs, mais aussi plus visibles par le port de vêtements clairs et/ou réflectorisés.

Les automobilistes ont leur part de responsabilités, et doivent tenir compte de la présence potentielle de piétons ou cyclistes sur la route.



Vitesse

La route doit être un moyen de liaison entre les villes et villages, fluide et rapide. Mais la traversée de village ou hameaux doit se faire avec prudence. Les 2 radars pédagogiques que nous possédons, vont nous aider à mieux comprendre les flux et vitesse de certains secteurs et nous permettrons d'améliorer les aménagements existants ou futurs.

La vitesse non adaptée est une problématique constatée sur différents secteurs de la commune. Nous souhaitons faire évoluer les comportements, en particulier dans les zones urbanisées.

Sur ce point, la commune réaffirme ses intentions :

. Diminuer les risques de collisions à certains carrefours en agglomération et hors agglomération, en supprimant certaines priorités à droite, trop nombreuses par endroits, et ambigües pour l'automobiliste circulant sur la route principale. L'idée n'étant pas de faire des routes à priorité à droite pour faire ralentir, mais enlever le risque de collision.



. Créer des aménagements au sol à certains carrefours et routes, pour améliorer la signalétique et obligeant à ralentir. (La Faverge, Carrefour RD 30 et Route de CHARRON, POISIEU, entrée de PASSIN)

.Améliorer la visibilité de certains carrefours par la pose de balise de signalement.

.Aménagement de cheminements piétonniers par du marquage au sol (PASSIN, Rte de Passin à Champagne)

.Aménagement zone mixte (Centre de Champagne en direction de l'école Montessori)

. Diminution de la limitation de vitesse sur certains secteurs (Charron et entrée de Champagne route de Vieu)

Comment la commune a souhaité améliorer la sécurité sur nos routes ?

L'ingénierie départementale nous a fourni une étude nous permettant de proposer des projets qui demandent parfois des adaptations et des améliorations.

Mais il est d'abord question de volonté et de budget. Les aménagements sont coûteux, et nous devons prendre en compte plusieurs critères avant de proposer un projet : flux de véhicules, densité population, type de véhicules circulant en secteur rural, efficacité de l'aménagement à réduire les risques, comportement de certains automobilistes sur certains secteurs.

Stationnement

Nombreuses sont les incivilités relevées sur notre commune, et particulièrement dans les zones du centre de Champagne, proches des services et commerces. Les aménagements de stationnement existent pour éviter d'encombrer la route principale et ainsi rendre le cheminement piéton sécurisé. Cela encombre la route principale et rend inaccessible le cheminement piétons en sécurité.

Ces agissements conduisent les piétons à prendre des risques en cheminant sur la route, et rend également la circulation difficile et dangereuse.

L'information avant la sanction

Une période d'information et de sensibilisation (par voie d'affichage, site internet…) est prévue jusqu'à la fin du mois de janvier 2024.
Dès le 1er février 2024, la commune avec l'aide de la gendarmerie sanctionnera toutes infractions liées au stationnement en agglomération, et où des aménagements pour le stationnement existent. Bien entendu, la vitesse sera aussi surveillée sur l'ensemble de la commune.

+

Pour rappel, voici le montant des amendes encourues
Stationnement gênant
35 euros
Stationnement sur place handicapée, sur trottoir, dangereux
135 euros



EXTINCTION ÉCLAIRAGE PUBLIC



Comme vous l'avez remarqué, les nuits dans notre commune et même dans le Valromey sont plus claires... on voit les étoiles. Nous dormons mieux, et les espèces animales également. Nos rêves sont plus fréquents, et nous sommes plus heureux. Notre trésorerie publique également. Tout va donc pour le mieux.
Mais l'extinction de l'éclairage public a néanmoins des conséquences. La circulation sur les routes demande plus d'attention pour les véhicules et les piétons. Il est donc recommandé de se rendre plus attentif.
En particulier pour les piétons et cyclistes, où le port de vêtements réflectorisés est nécessaire.
Soyons ensemble vigilants et respectueux des usagers de la route. Bonne nuit et bonne route à tous !

RANDONNÉE NOCTURNE



Tout était prêt.
Le parcours avec un passage inédit entre le Burdet et un chemin menant à Muzin, le lieu de ravitaillement à la ferme du Burdet, l'élagage et le débroussaillage des chemins, le choix des ingrédients pour la recette de la soupe de potiron, le vin chaud à l'arrivé, l'enthousiasme des bénévoles.
Mais la météo n'était pas au rendez-vous.
L'annulation n'a pas été une chose facile à faire, mais devant le sytème météorologique tempétueux il devenait nécessaire de ne pas faire prendre de risques aux randonneurs.
Mais ce n'est que partie remise, puisque **la « Randonnée d'automne » perdurera tous les premiers samedis du mois de novembre.**
Nous serons donc heureux de vous accueillir à nouveau le samedi 2 novembre 2024.

Christophe MICHAILLE

Paris, le 26 septembre 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE / COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Taxe foncière : l'injuste polémique lancée par le Président de la République

Lors de son entretien télévisé d'hier, le Président de la République a mis en cause les maires de France en leur reprochant « *d'oser dire que si la taxe foncière augmente, c'est la faute du Gouvernement* », tout en reconnaissant paradoxalement « *que beaucoup de maires ne l'ont pas augmentée* ». En l'occurrence 69% d'entre eux.

Cette polémique, créée de toutes pièces, a surpris et choqué les maires par son caractère injuste.

Aucun élu local ne pense, ni ne dit, que la taxe foncière est un impôt d'Etat. Tous savent que la taxe foncière est composée d'une partie qui évolue avec l'inflation et d'une autre partie qui résulte du taux appliqué par la commune ou l'intercommunalité.

En revanche, tous les élus constatent que la suppression de la taxe d'habitation a profondément déstabilisé la fiscalité locale en la concentrant sur la seule taxe foncière. A aucun moment depuis 2017 l'Exécutif n'a proposé de construire un cadre renouvelé.

Au moment même où le déficit de l'Etat s'est creusé de façon vertigineuse, les communes se sont vues reprocher leur excès d'épargne ou de trésorerie, leur endettement insuffisant, et ce, sans qu'il ne soit jamais rappelé que depuis 2010, elles ont perdu 62 Mds€ de dotations et que la DGF n'est plus indexée.

Les budgets des communes sont à l'équilibre, la dette est maîtrisée, et l'investissement local représente 70% de l'investissement public.

Les maires assument leurs responsabilités, et souvent aussi celles que l'Etat n'est plus en capacité d'exercer sur le terrain. Ils connaissent les besoins de leurs habitants, qui se tournent en priorité vers eux lorsqu'ils sont en difficulté.

Mais, aujourd'hui, les maires ne supportent plus la recentralisation rampante qui entrave leur liberté d'agir : réduction de leur pouvoir d'urbanisme et d'aménagement, tâchage de leurs dépenses d'investissement, obligations environnementales descendantes, transferts de charges nouvelles non financées. Les maires attendent de l'Etat qu'il agisse sur les grands enjeux de sa responsabilité, comme l'accès au logement ou l'accès aux soins dont les conditions se dégradent de manière continue.

A plusieurs reprises depuis 2017, les maires ont montré qu'ils savaient être aux côtés du Président de la République lorsque la situation du pays l'exigeait. Ils attendent d'être respectés en toutes circonstances.

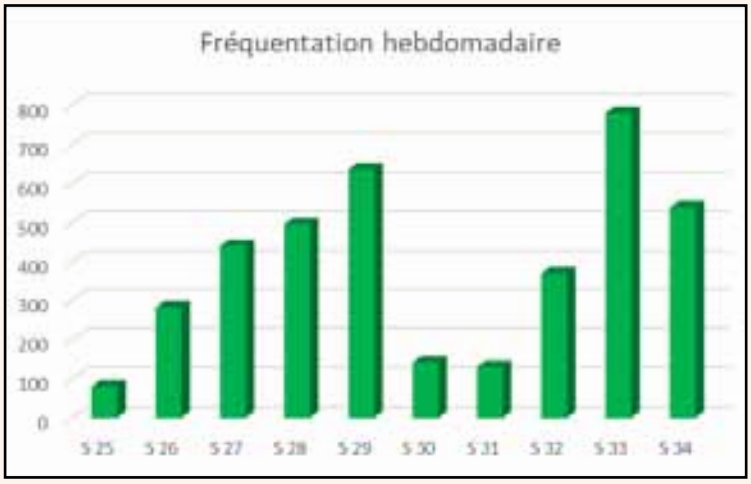
Marie-Hélène GALIN — Thomas OBERLF

. La piscine municipale



Une bonne reprise pour la piscine municipale.
Les écoles publiques et Montessori de Champagne ont pu bénéficier de créneux horaires dédiés à la piscine de Champagne sur les 2 dernières semaines d'école.
Scolaires présents du 26 juin au 7 juillet, semaines (S 26 et S 27)
Semaines S 30 et S 31 ont été impactées par la météo défavorable.
La fréquentation a été bonne et les statistiques nous montrent que les usagers viennent de tous les environs.
De St Martin de Bavel, en passant par Seyssel, du Haut Valromey et Plateau d'Hauteville.
Nous ajouterons que cela a aussi fait le bonheur des vacanciers séjournant à Champagne-en-Valromey, au camping des Erables.
Le bilan de la saison estivale a été satisfaisant, avec une recette de près de 10 000 €.

Christophe MICHAILLE





. Le camping municipal



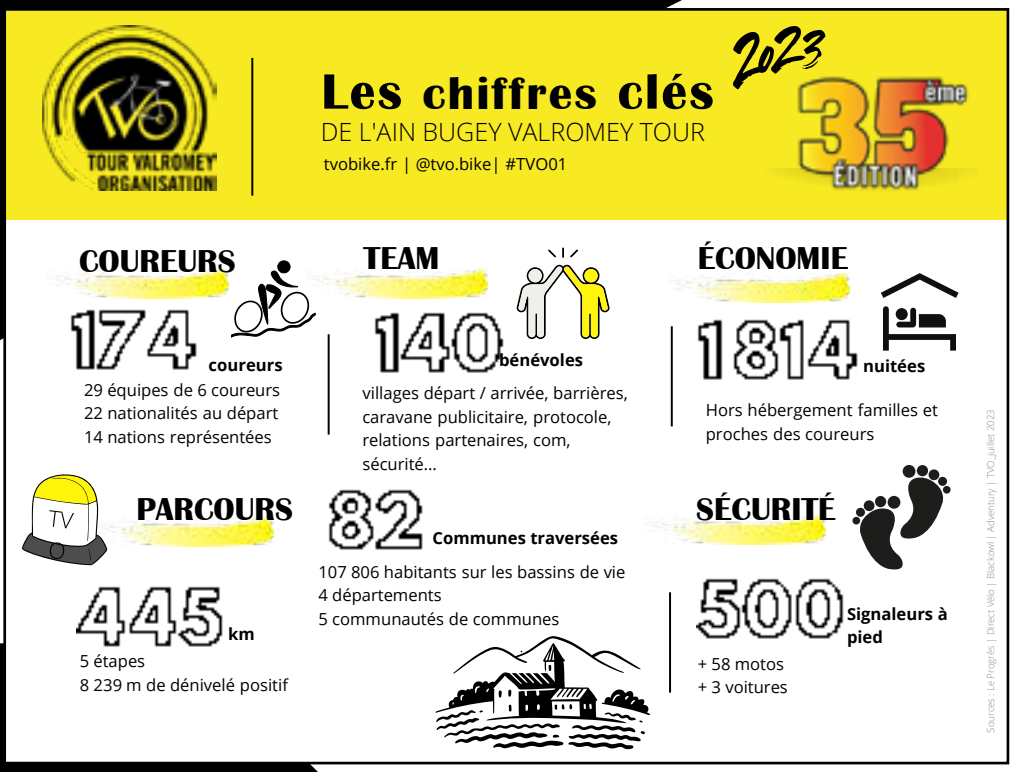
Les voyageurs ont été au rendez-vous cet été au camping des Erables de Champagne-en-Valromey.
Avec des visiteurs venus d'Auvergne Rhone Alpes comme des pays Nordiques, le camping a enregistré 1742 nuités sur la période de mai à septembre 2023. Le passage du tour de France sur le Grand Colombier, l'ouverture de la piscine municipale et l'accueil chaleureux des gérants ont sans doute contribué à ce succès.

Delphine LA BATIE

TVO à Champagne-en-Valromey le 14 juillet 2024

La commune accueillera ***La 36ème édition de l'AIN BUGEY VALROMEY TOUR 2024*** *cet été, le 14 Juillet 2024 pour sa dernière étape Virignin – Champagne-en-Valromey.*





En 2023, *le* ***TVO*** *a bénéficié de* ***91 partenaires*** *et a généré* ***des retombées positives sur l'économie locale.***





L'économie locale

1814 nuitées

359 repas / jour

90% du budget réinvesti dans l'économie régionale

. Ain'terlude

Le samedi 8 juin 2024 de 14h à 19h, l'espace de vie sociale Ain'terlude en Bugey fêtera ses 20 ans à Champagne en Valromey.
Un groupe de travail, composé de bénévoles et d'administrateurs, réfléchit actuellement à cet évènement culturel: les Arts de la Rue. Ce sera l'occasion pour l'association d'inviter les administrateurs, les bénévoles, les salariés qui ont œuvré depuis 2014…
Différents lieux seront investis sur la commune : la salle des fêtes, la maison des jeux, la place de la Maison de Pays, la place du marché, le parking de l'école, le square Paul Perceveaux.
Un programme d'animations mêlant déambulations, musique, jeux est en cours de réflexion.
Une journée festive, en perspective, où un pot convivial sera offert à nos partenaires financiers et institutionnels qui nous ont soutenu pendant ces années de fonctionnement.

L'équipe d'Ain'terlude en Bugey

. Une nouvelle brasserie à Champagne

La brasserie la Virgule est une micro-brasserie artisanale récemment installée à Champagne-en-Valromey. Elle propose une gamme de bières bio avec des recettes originales et variées qui explorent la diversité inépuisable de ce produit connu de tous mais sans cesse renouvelé. Evoluant dans le monde de la bière artisanale depuis plusieurs années, Baptiste, le brasseur, saura vous transmettre sa passion !

Pour en savoir plus sur le lancement de la brasserie, vous pouvez retrouver ses actualités sur les réseaux facebook et instagram @brasserielavirgule.

Baptiste PILLET



. La Barque : Un nouveau café pour Champagne !

Après avoir vécu des années au Mexique, nous sommes revenus nous installer en France, au coeur de notre belle région familiale. Nous portions depuis longtemps le projet d'ouvrir un lieu comprenant un café, un petit coin boutique et un espace permettant l'organisation d'ateliers et d'événements.

C'est finalement à Champagne, où nos enfants sont scolarisés, que les étoiles se sont alignées.

Architectes de métier, nous avons ainsi entrepris de nous lancer dans l'aménagement du rez-de-chaussée du petit immeuble logé entre l'église et la maison de pays, et de son patio qui sera une terrasse trè agréable pour l'été.

Nous éspérons faire de ce projet un véritable lieu de vie pour tous, et contribuer à la vitalité du village.

Comme vous l'avez peut-être remarqué en passant sur le parvis, les travaux ont démarré, et nous devrions être en mesure d'ouvrir au printemps et de vous proposer, pour accompagner l'offre du bar et du salon de thé, une petite restauration de saison tout au long de la journée.

Dès le mois de janvier nous vous communiquerons les comptes Instagram et Facebook de La Barque pour ceux qui voudraient suivre l'avancée du projet.

D'ici là nous vous souhaitons à tous un très joyeux Noël.

Olivia et Renaud DOZOUL



L'Espace AGUASCALIENTES

Un lieu tout en couleurs à découvrir !

Créé en 2013 à l'initiative de Serge Marie et Georges Leblé, ce lieu collectivement autogéré qui tire son nom des lointaines contrées mexicaines a su au fil des années devenir une référence pour les amateurs d'art et de culture bien au delà du territoire du Valromey.

Dans un cadre chaleureux et lumineux et dans une dynamique événementielle sans cesse renouvelée, l'Espace Aguascalientes organise et présente chaque année des expositions de qualité avec l'objectif de permettre au public de découvrir le travail d'artistes locaux mais aussi d'artistes nationaux et internationaux en proposant des expressions artistiques variées.

Avec près de 80 événements en 10 ans et un désir intact d'éveiller notre curiosité et d'élargir notre vision du monde, l'Espace Aguascalientes a su mélanger les genres pour proposer des œuvres originales de peintures, sculptures, dessins, céramiques, photographies, collages, mais aussi des rencontres avec des auteurs, illustrateurs, conférenciers, des ateliers, proposer des lectures, des spectacles et concerts tout en sachant aussi s'adapter en « fan zone » avec la diffusions TV de grands événements sportifs.

Cette année 2023, c'est près de 1000 visiteurs de tout horizon qui se sont déplacés pour des expositions temporaires ou rencontrer dans leur atelier, Serge Marie, artiste peintre et de Caroline Blanc, céramiste que l'Espace Aguascalientes héberge en permanence.

Que vous soyez passionnés, amateurs ou plus simplement curieux, n'hésitez pas à passer la porte de l'Espace Aguascalientes et découvrir un lieu tout en couleurs.

Espace Aguascalientes
382 Grande rue - 01260 Champagne en Valromey
Contact : espaceaguascalientes@free.fr

Ouvert du mardi au samedi de 16h à 19h

L'Espace Aguascalientes est présent sur
les réseaux sociaux Facebook et Instagram

Serge MARIE & Georges LEBLÉ





. Procédure de raccordement à la fibre



À la fin d'année Champagne-en-Valromey est enfin éligible à la fibre optique.

VOICI LA PROCÉDURE DE RACCORDEMENT

1. Tester l'éligibilité de votre adresse : customers.liain.fr/eligibilite



2. Abonnez-vous chez un opérateur

3. Votre opérateur transmettra la demande de raccordement au SIEA qui lancera les travaux (Délai moyen 3 à 4 semaines) auprès d'une entreprise spécialisée à la charge du SIEA. Cette entreprise tirera la fibre optique de la voirie publique jusqu'à l'intérieur de votre logement. Par ailleurs, si des travaux de génie civil doivent être réalisés sur du domaine privé, ils seront à la charge du propriétaire. L'entreprise jugera de la nécessité de ceux-ci.
Après le raccordement la ligne sera activée dans un délai moyen de 2 jours.

4. La dernière étape consistera à effectuer les branchements entre votre box et vos équipements (PC, TV, Téléphone, …) Elle sera réalisée par vos soins, votre opérateur ou un installateur de votre choix.

Le choix du FAI (fournisseur d'accès d'internet) n'est pas facile. En ce qui me concerne, je procéderai ainsi mais chacun est libre de faire autrement :
J'ai fait un tableau avec tous les FAI possibles et j'ai calculé le coût pour la première année et les années suivantes. Chez de nombreux FAI, les premiers 6 à 12 mois ont un coût remisé. Il faut également ajouter un forfait de raccordement/mise en service qui varie selon le FAI et les promotions. Dans mon tableau, j'ai des frais allant de 0 à 125€. Certains FAI remboursent même les frais de résiliation à votre ancien FAI.
Pour les années suivantes c'est simple : 12 mois d'abonnement mensuel au tarif normal.

Selon la Box, la vitesse d'internet et les services ne sont pas identiques.
Les différents services sont :
. Accès à Internet
. Téléphonie (un téléphone fixe ou sans fil) raccordée à la box avec le coût de communication fixe vers la France et certains pays. Certaines box permettent d'appeler également les mobiles.
. Télévision (selon la box, on peut recevoir la télévision à travers la box et le nombre de chaines change également)
Ces trois services sont souvent nommés « triple play ».
Les besoins varient selon vos attentes. Auparavant je trouvais le paramètre vitesse important mais après comparaison à l'aide de mon tableau et de ma vitesse ADSL actuelle, j'ai constaté que mon débit actuel sera augmenté au minimum par 100. Par conséquent le paramètre vitesse n'est plus un critère important.
Cependant, ma vitesse ADSL n'est pas la meilleure, vu que la distance au NRA (nœuds de raccordement) est assez importante. Si je ne me trompe pas, tous les grands FAI ne seront pas disponibles au démarrage. Mais un changement de FAI est assez simple à entreprendre une fois le boitier de raccordement posé au domicile.

N'hésitez pas à regarder les dernières promos et après la période d'engagement vous pourrez toujours changer en prenant en compte les coûts de résiliation et les coûts de raccordement/mise en service de la nouvelle box.
A vous de faire le meilleur choix possible selon les besoins de votre foyer.

Ralf Meuser

Mission Locale
Bugey - Plaine de l'Ain

LA MISSION LOCALE TOUJOURS PLUS PROCHE DES JEUNES

INFORMATION | ACCOMPAGNEMENT | ORIENTATION | FORMATION | EMPLOI





La Mission Locale Bugey Plaine de l'Ain couvre tout le territoire grâce à ses **16 points d'accueil** et ses **26 salariés**.

Ses missions sont **l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans** dans différents domaines comme l'emploi, la formation, l'orientation, la santé, la mobilité, le logement à travers des temps individuels et collectifs (visites d'entreprise, de centre de formations, rencontres avec des professionnels, ateliers…).

+ 1 600 JEUNES ACCOMPAGNÉS

Sur l'année 2023, dans les 126 communes du territoire de la Mission Locale.

En moyenne, c'est **plus de 40 ateliers différents qui sont proposés aux jeunes chaque mois**.

Depuis le début de l'année, c'est plus d'une vingtaine de visites d'entreprises organisées qui ont bénéficié à plus de 80 jeunes.

La Mission Locale permet aux jeunes d'acquérir de l'autonomie notamment par rapport au numérique grâce à des outils novateurs comme **Whire** et aux démarches administratives.

Contrat d'Engagement Jeune

Nous proposons le **Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ)** sur un temps adapté aux besoins du jeune (2 à 12 mois) afin de lui permettre de découvrir, choisir un métier et de se former à celui-ci.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer en prenant un rendez-vous proche de chez vous au **04 74 34 61 22**

Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux :
FACEBOOK : https://www.facebook.com/mljbpa
INSTAGRAM : https://www.instagram.com/missionlocalebpa
LINKEDIN : https://www.linkedin.com/company/mljbpa
YOUTUBE : https://www.youtube.com/channel/UCXOO6ag8iGzbPTEpGaW11IQ

Ont participé à la rédaction du bulletin municipal :
Claude JUILLET, Delphine LA BATIE, Christophe MICHAILLE, TVO, Ain'terlude, Baptiste TILLET, Olivia & Renaud Dozoul, Serge MARIE & Georges LEBLÉ, Ralf MEUSER
Responsable de publication : Claude JUILLET
Création graphique et réalisation : GLOBAL DESIGN
Impression : ODYNEO

JOYEUSES Fêtes